

Autour du Boulevard Nature : Allonnes, autour de la Forêterie

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM



Randonnée n°35028372

Durée :	3h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10,60 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	77 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	70 m	Commune :	Allonnes (72700)
Point haut :	94 m		
Point bas :	38 m		



Description

(D) Remonter la rue Charles Gounod pendant 100m. Tourner à droite rue des Romarins puis entrer dans le parc à gauche. Vous arrivez dans la forêt de Chaoué et passez à côté du site archéologique de Mars Mullo.

(1) Descendre par le sentier vers le bâtiment de l'Espace Chaoué Port Belle Eau. Rentrer dans le parc avec des jeux et prendre le chemin longeant la Sarthe. Remarquer le Moulin de Chaoué puis l'écluse. Rejoindre le Boulevard Nature. 1 km plus loin, une zone d'observation du Château de la Forêterie, est aménagée le long de la rivière.

(2) Continuer pendant 1 km et prendre le chemin à droite. Au bout du sentier, tourner à gauche puis de nouveau à gauche. Le balisage est bleu.

(3) Prendre le pont de La Sarthe et faire le tour du plan d'eau de La Gémerie. Reprendre le pont de La Sarthe, puis à gauche pour longer à nouveau La Sarthe.

(4) Prendre à gauche puis à droite et continuer tout droit en passant la barrière. Suivre balisage orange en suivant le chemin des Basses Métairies pendant 1 km puis le boulevard d'Anjou. Prendre le sentier à droite juste avant l'IME L'Hardangère. Continuer à droite dans la forêt jusqu'aux châteaux d'eau.

(5) Descendre et sortir du bois par le sentier à gauche. Traverser le parc rue du Bois Marshain. Retourner au point de départ par la rue des Acacias.

Points de passages

D/A Départ hôtel de ville
N 47.968467° / E 0.161491° - alt. 57 m - km 0

1 Espace Chaoué Port Belle Eau
N 47.970786° / E 0.167789° - alt. 44 m - km 0.93

2 Remonter à droite
N 47.954512° / E 0.177798° - alt. 40 m - km 3.02

3 Pont vers la Gémerie
N 47.94604° / E 0.174455° - alt. 43 m - km 4.65

4 Tourner à gauche
N 47.951228° / E 0.177439° - alt. 42 m - km 7.53

5 Château d'eau
N 47.965909° / E 0.167752° - alt. 94 m - km 9.89

D/A Arrivée
N 47.968461° / E 0.161507° - alt. 57 m - km 10.6

Informations pratiques

Départ à l'hôtel de ville.

Transport en commun : Ligne T3 (Tempo) du Mans, arrêt Mairie Allonnes

De 1 à 4, balisage jaune, de 4 à 5, suivre balisage bleu puis retour balisage orange.

L'itinéraire suit l'itinéraire de la Vélobuissonnière (V44) jusqu'au pont avant la Gémerie.

A proximité

A voir au fil du chemin :

- Sanctuaire de Mars Mullo
- Jardins familiaux
- Moulin, écluse et théâtre de Chaoué
- Base de loisirs du lac de la Gémerie

- Bois de Chaoué

A voir sur la commune :

- Église Saint-Martin

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/35028372>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.